



## Mairie de La Seyne-sur-Mer

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 20 MARS 2018

Ville de La Seyne-sur-Mer  
Département du Var

ARRONDISSEMENT DE  
TOULON

N°DEL/18/019

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS

Nombre de CONSEILLERS en exercice : **49**

**L'an deux mille dix-huit, le vingt Mars, à 8H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc VUILLEMOT, Maire.**

#### Etaient présents

Marc VUILLEMOT, Raphaële LEGUEN, Claude ASTORE, Marie BOUCHEZ, Jean-Luc BIGEARD, Martine AMBARD, Christian BARLO, Christian PICHARD, Eric MARRO, Rachid MAZIANE, Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ, Jocelyne LEON, Christiane JAMBOU, Jean-Luc BRUNO, Florence CYRULNIK, Michèle HOUBART, Robert TEISSEIRE, Claude DINI, Corinne SCAJOLA, Marie VIAZZI, Bouchra REANO, Louis CORREA, Christopher DIMEK, Reine PEUGEOT, Patrick FOUILHAC, Alain BALDACCHINO, Virginie SANCHEZ, Damien GUTTIEREZ, Joseph MINNITI, Corinne CHENET, Romain VINCENT, Nathalie MILLE, Daniel BLECH

#### Etaient absents

Makki BOUTEKKA, Sandie MARCHESINI

#### Etaient excusés

Anthony CIVETTINI	.....	Christian BARLO
Denise REVERDITO	.....	Claude DINI
Isabelle RENIER	.....	Jocelyne LEON
Joëlle ARNAL	.....	Christian PICHARD
Any BAUDIN	.....	Bouchra REANO
Yves GAVORY	.....	Claude ASTORE
Riad GHARBI	.....	Daniel BLECH
Salima ARRAR	.....	Martine AMBARD
Olivier ANDRAU	.....	Christopher DIMEK
Joël HOUVET	.....	Reine PEUGEOT
Danielle TARDITI	.....	Virginie SANCHEZ
Jean-Pierre COLIN	.....	Corinne CHENET
Nathalie BICAIS	.....	Joseph MINNITI
Sandra TORRES	.....	Romain VINCENT

Jean-Luc BIGEARD a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,  
Rapporteur : Monsieur Marc VUILLEMOT, Maire

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les Communes de 10.000 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Conformément à l'article D2312-3 du CGCT, ce rapport sera transmis au Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans un délai de quinze jours après son examen par l'Assemblée Communale.

Monsieur le Maire présente le document "Rapport d'Orientation Budgétaire 2018" du Budget Principal et du Budget annexe de la Régie des transports publics, adressé aux Membres du Conseil Municipal.

Suite à cette présentation, il est proposé à l'Assemblée Communale de débattre sur les orientations 2018.

Après en avoir délibéré,

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir prendre acte de la bonne tenue du débat sur les orientations du Budget Principal et du Budget annexe de la Régie des transports publics pour l'exercice 2018 sur la base du rapport joint à la présente.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

POUR :	41	
ABSTENTIONS :	2	Joseph MINNITI, Nathalie BICAIS
NE PARTICIPENT PAS	4	Reine PEUGEOT, Joël HOUVET, Patrick FOUILHAC, Alain
AU VOTE :		BALDACCHINO

Transmission à la Préfecture du Var

Pour Extrait conforme

Le :

**Marc VUILLEMOT**

Publication le :

Rendu exécutoire le :

**Maire de La Seyne-sur-Mer  
Vice-Président de  
Toulon-Provence-Méditerranée**